

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 45 (1953)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

45^{me} année

Novembre 1953

N° 11

La lutte pour les finances fédérales

Par *Robert Bratschi*,

président de l'Union syndicale suisse

I

Les positions sont prises. Adversaires et partisans s'affrontent. Une fois de plus, ceux qui avaient espéré que le projet bien équilibré du Conseil fédéral (le Parlement ne l'a modifié que sur des points de détail) engagerait enfin les coryphées du gros capital et des détenteurs de substantiels revenus à donner à l'État démocratique ce dont il a besoin pour fonctionner normalement, subissent une lourde déception. Et pourtant, ces milieux, par rapport à l'étranger, sont encore largement ménagés par le fisc. Peu leur en chaut. Coude à coude avec les communistes et malgré une situation internationale qui reste incertaine, ils ne reculent pas devant une manœuvre de nature à mettre la Confédération dans une situation difficile le 6 décembre prochain, et même à lui infliger une défaite grave.

Les libéraux ont décidé à l'unanimité de combattre l'additif constitutionnel. Lors des assemblées des délégués des deux grands partis bourgeois, une forte minorité conservatrice et les deux cinquièmes des délégués radicaux ont adopté la même attitude. Et pourtant, ces deux partis disposent de cinq conseillers fédéraux sur sept! En collaboration avec les libéraux, ils détiennent presque tous les postes de commande de l'État et des entreprises de transport. Ces malheureuses décisions ont été prises en dépit de l'intervention de personnalités influentes, et notamment de conseillers fédéraux, qui ont attiré très loyalement l'attention sur les graves conséquences qu'un rejet ne manquerait pas d'entraîner.

Mais les adversaires « justifient » par toutes sortes de raisons — qui sont autant de vains prétextes — leur comportement négatif, voire destructif à l'égard de l'État fédéral. Les uns invoquent les nécessités d'un libéralisme depuis longtemps dépassé, auquel ils